



VNF Centre-Bourgogne

CLU exceptionnelle

CR du 08 août 2022

Présents :

Nom	Entreprise
Mark Bostin	E2F / CTF
Eric Delmas	Nicols
Xavier Defrenne	Les Canalous
Erwan Le Strat	Locaboat
Romain Mechin	Le Boat
Marie Poutissou	Belmond
Roger Collins	Agir pour le Fluvial
Florent Courbez	Le Boat
Dominique Fourre	Le Boat
Pierre-Louis Phelipot	Le Boat
Anne Ackermans	ANPEI
Dominique Ourseau	Entente des canaux du Centre
Virginie Pucelle	VNF - Directrice Adjointe
Nicolas Vadrot	VNF - Responsable Service dév. de la voie d'eau
Frédéric Wicker	VNF - Adjoint direction des UTI
Sébastien Poncet	VNF - Adjoint UTI Saône-Loire
Déborah Perrot	VNF - Responsable UTI Val de Loire-Seine
Fabien Marquis	VNF - Adjoint UTI Bourgogne
Vincent Chevalier	VNF - Responsable UTI Nivernais-Yonne
Jean-André Guillermain	VNF - Responsable Service Exploitation, Maintenance, Environnement et Hydraulique
Mathilde Doisne	VNF - Pôle développement

Introduction

La France connaît actuellement une sécheresse d'un niveau exceptionnel. Le gouvernement a mis en place vendredi dernier une cellule de crise interministérielle (cf communiqué de presse joint à l'invitation).

Pour la DTCB, au-delà des mesures de restrictions d'exploitation déjà présentes sur nos voies navigables, la situation du bassin Loire-Allier est très préoccupante.

La Loire et l'Allier sont soutenus artificiellement par les réservoirs de Villerest et Naussac afin de pouvoir garantir le fonctionnement des 4 centrales nucléaires situées sur le bassin Loire mais aussi et surtout l'alimentation en eau potable de villes comme Bourges, Orléans, Tours, Blois ou bien encore Angers.

A ce jour et sans prévision de pluies significatives avant mi-septembre, la Préfète de bassin a placé la Loire et l'Allier en situation d'alerte renforcée et les passera en situation de crise la semaine prochaine.

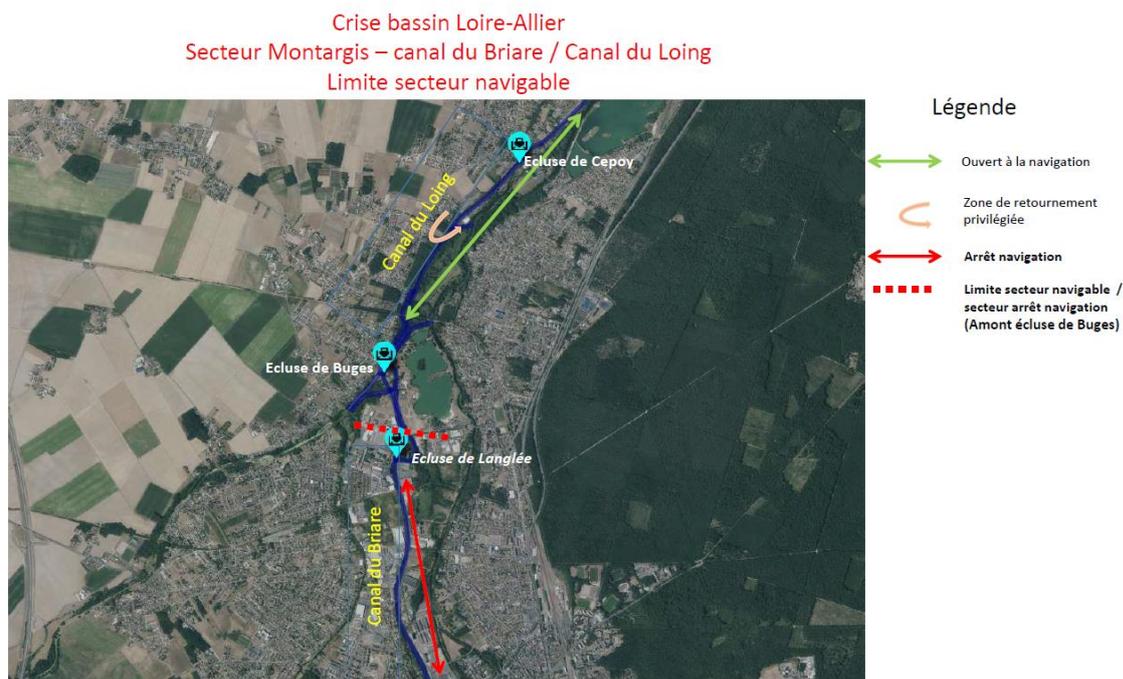
Présentation du scénario « crise » (cf. diaporama)

Le bassin Loire-Allier concerne l'axe Roanne – Montargis (canal de Roanne à Digoin, canal latéral à la Loire et canal de Briare)

Passage en crise semaine prochaine, *a priori* mercredi 17 août :

Canal de Roanne à Digoin, Canal latéral à Loire et Canal de Briare (jusqu'à l'écluse 36 de Buges) : mouillage 1.10m et arrêt de la navigation, probablement pour le 21/08

De Montargis (écluse 36 de Buges) à Roanne, tous les bateaux doivent être à quai ou sortis de l'itinéraire pour le 21 août.



Monsieur Bostin soulève la question de l'accessibilité sur la section canal du Loing Montargis. VNF confirme que les règles ci-dessous s'appliqueront à tous les types de bateaux dès l'arrêté crise pris.

Monsieur Ourseau demande si le « grand bief » du canal latéral à la Loire à Briare restera navigable. VNF précise que l'arrêté cadre du bassin Loire-Allier prévoit, en situation de crise, un arrêt complet de la navigation sur l'ensemble des biefs concernés.

Monsieur Defrenne demande confirmation que l'écluse 1 du canal latéral à la Loire, à Digoin, restera franchissable en situation de crise pour faire demi-tour juste après. VNF le confirme.

Stratégie d'exploitation (cf. diaporama)

- **UTI Saône-Loire** (cf. diaporama)

Canal du Centre : VNF garanti la navigation sur le canal du centre jusqu'à fin août dans les conditions indiquées par la présentation.

Monsieur Bostin demande confirmation que le mouillage à 2m entre St-Julien-sur-Dheune et Crissey soit maintenu jusqu'à fin août. VNF confirme et indique faire de ce secteur une priorité compte tenu de la présence des péniches-hôtels.

VNF transmettra un point actualisé des conditions et perspectives de navigation jeudi 18/08 aux usagers.

- **UTI Nivernais-Yonne** (cf. diaporama)

Epineau : Intervention de réparation de l'écluse d'Epineau est programmée le vendredi 12/08. En fonction de la réussite de l'opération, la reprise probable de la navigation sera le 13/08 ou le 14/08 selon les résultats de l'intervention.

VNF informera Locaboat et l'ensemble des usagers dès vendredi soir des résultats de l'intervention et du délai de reprise de la navigation.

Canal du Nivernais :

Monsieur Courbez signale qu'un communiqué de presse de la préfecture de la Nièvre annonce un arrêt de la navigation sur le canal du Nivernais. VNF confirme qu'il s'agit d'une erreur de la part de la préfecture et l'a signalée pour qu'elle soit corrigée.

Stratégie d'exploitation liée aux plantes invasives (cf. diaporama)

Monsieur Defrenne informe VNF que des clients ont signalé la présence de plantes gênant la navigation entre Digoin et Paray-le-Monial. VNF demande que le besoin soit précisé par écrit et si possible avec des photos à l'appui pour pouvoir le prendre en compte efficacement. Si le besoin est confirmé, VNF organisera un faucardage sur ce secteur. Madame Ackermans propose de faire égaler remonter des informations sur ce secteur via les plaisanciers privés.

Madame Ackermans indique une gêne à la navigation dû à la présence de plante dans le bief d'Epineau et entre Decize et Cercy-la-Tour. VNF a bien intégré la réalisation de faucardage sur ce secteur ceci au plus tôt.

Chômages 2022 et 2023(cf. *diaporama*)

VNF a bien conscience des enjeux des usagers à rejoindre leur secteurs d'hivernage avant les chômages. Aujourd'hui les conditions et délais de sortie de la situation de crise ne sont pas maitrisables. VNF organisera une réunion courant septembre sur le sujet de la fin de la saison et des dates de chômage pour recueillir les besoins des usagers. VN étudiera d'ici-là ses marges de manœuvre pour les présenter aux usagers et co-construire un scénario de fin de saison.

Autres sujets (cf. *diaporama*)

Monsieur Le Strat rappelle le problème récurrent de mouillage sur le secteur amont du canal du Nivernais en début de saison. VNF rappelle que l'alimentation en eau du secteur dépend de la rigole de Pannecière gérée par le conseil départemental de la Nièvre comme indiquée lors de la CLU du 31 mars 2022. VNF a bien prévu de solliciter le conseil départemental de la Nièvre sur ce sujet. En outre, il conseille aux usagers d'en faire de même.

Monsieur Delmas informe VNF avoir d'ores et déjà regroupé sa clientèle pour anticiper la crise imminente et fermé la base TFC de Plagny.

Prochaine CLU(cf. *diaporama*)

La prochaine CLU exceptionnelle est prévue le jeudi 25 août 2022 de 10h00 à 12h00, en visioconférence uniquement : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Si nécessaire, VNF transmettra des informations complémentaires aux usagers par mail d'ici le 25 août, voire organisera une CLU exceptionnelle le jeudi 18 août.